

Nouvelle vidéo de la MRC des Maskoutains

Comment délimiter la bande riveraine?

Saint-Hyacinthe, le 10 novembre 2022 – Dans une première capsule informative sur les rives, la MRC des Maskoutains explique aux producteurs agricoles comment délimiter la bande riveraine afin de respecter la réglementation en vigueur et protéger ainsi les cours d'eau du territoire. Depuis la création du *Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines* en 2021, de nombreuses questions à ce sujet étaient adressées au conseiller en aménagement ou à l'inspecteur des rives de la MRC.

La vidéo, d'une durée d'une minute, répond de façon claire et précise à cette brûlante question d'actualité. Nous vous encourageons fortement à partager au plus grand nombre de personnes cette capsule vidéo mise en ligne sur notre site, notre chaîne YouTube et sur les pages Facebook : MRC des Maskoutains et Comités de bassin versant maskoutains.

Le rôle du conseiller, Félix-Antoine D'Autray Tarte, est d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur des rives, Jean-Philippe Denoncourt, est pour sa part responsable de l'inspection des bandes riveraines et de l'application réglementaire afin de protéger les rives. À la fin de 2022, il aura examiné la conformité de 900 km de rives dans les 15 municipalités participantes. À l'hiver 2023, les propriétaires riverains inspectés recevront par la poste des avis de conformité ou de non-conformité.

Pour en savoir plus, sachez que la page web du [site de la MRC consacrée aux bandes riveraines](#) regorge d'informations pertinentes. On y trouve également des hyperliens vers des ressources complémentaires et bien sûr, la toute nouvelle vidéo de la MRC.

Pour plus d'information à propos de ce service ou pour vous procurer un dépliant, appelez au 450 774-3141, poste 3159 ou écrivez à sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca.

Les comités de bassin versant : un service complémentaire

Vous avez une bande riveraine et vous aimeriez en faire plus pour favoriser la biodiversité? Un service complémentaire offert par la MRC pourrait vous être utile.

Les neuf comités de bassin versant actifs sur le territoire de la MRC des Maskoutains se mobilisent pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes associés depuis plusieurs années déjà.

Vous pouvez joindre les agentes de liaison des comités de bassin versant au 450 774-3141, poste 3159 ou par courriel à cbv@mrcdesmaskoutains.ca.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant](#)
[maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)